

Avec ces renseignements complémentaires, on peut distinguer les *Canarium* africains au moyen de la clef suivante :

- A. Pétiole non ailé :
 - a. Pétiole aplati en dessus, n'ayant jamais de stipules; anthères velues; tube staminal glabre. 1. *C. Thollonicum*.
 - b. Pétiole cylindrique, à première paire de folioles en oreillettes; étamines totalement glabres. 2. *C. auriculatum*.
 - B. Pétiole ailé, stipulé dans le jeune âge :
 - a. Étamines glabres. 3. *C. Chevalieri*.
 - b. Étamines velues :
 - α . Anthères velues; tube staminal glabre. 4. *C. Schweinfurthii*.
 - β . Anthères glabres; tube staminal velu. . 5. *C. occidentale*.
- Espèces insuffisamment connues :*
- Fleurs inconnues, pétiole ailé. 6. *C. velutinum*.
 - Fleurs inconnues, pétiole? } 7. *C. Libertianum*.
 - } 8. *C. Mansfieldianum*.

Il est digne de remarque que le *Canarium Schweinfurthii* a une aire de dispersion très vaste, allant du Victoria-Nyanza à la Côte d'Ivoire, tandis que toutes les autres espèces sont étroitement localisées : le *C. Libertianum* à Zanzibar, les *C. auriculatum* et *Mansfieldianum* au Cameroun, le *C. Thollonicum* dans l'Oubangui, le *C. velutinum* au Gabon, le *C. Chevalieri* à la Côte d'Ivoire et le *C. occidentale* à la Côte d'Ivoire et au Niger.

11. A. GUILLAUMIN. — Remarques sur la synonymie de quelques plantes néo-calédoniennes : III.

12. CODIA OBCORDATA et CODIA MICROCEPHALA.

A. Brongniart et Gris, dans leur notice sur les *Saxifragées-Cunoniées* de la Nouvelle-Calédonie [in *Bull. Soc. bot. France*, IX (1862)], décrivent, p. 77, entre autres espèces nouvelles, un *Codia obcordata*. De son côté, M. Pampanini a décrit récemment une *Cunoniacée* nouvelle de la N^{lle}-Calédonie : le *Codia microcephala* [in *Bull. Herb. Boissier*, 2^o sér., IV, p. 490 (1904)].

Les types de Brongniart et Gris « Vieillard, montagne d'Yaté, n° 588, et Deplanche, au bord de la mer, n° 382 » existent à l'Herbier de Paris; celui de M. Pampanini « Deplanche, n° 45, sub *Pancheria* » est conservé à l'Herbier Barbey-Boissier; mais il existe à Paris un échantillon identique, portant le même numéro et les mêmes indications, qui n'est que l'une des parts du même numéro, donné par Deplanche lui-même ou par Lenormand, et qui, par suite, peut être considéré comme un cotype du *Codia microcephala*. En le rapprochant des échantillons types de Brongniart et Gris, on est frappé de leur ressemblance; du reste, en comparant la diagnose très incomplète de Brongniart et Gris à celle, plus étendue de M. Pampanini, on se rend compte qu'il n'y a aucune différence :

Codia obcordata :

« Foliis late obovatis, sæpius emarginatis obcordatis, in petiolum brevem attenuatis, glaberrimis et integerrimis;

ramulis et foliis junioribus (flavo-puberulis), stipulis pedunculisque flavo-puberulis, pedunculis gracilibus, geminis vel subfasciculatis. »

Codia microcephala :

« Folia obovato-elliptica, late rotundata vel etiam emarginatula, in petiolum brevem attenuata, coriacea, glabra, integra, subtus pallidiora, nervis venulisque reticulatis validis.

Ramuli juniores pubescentes, cito glabri.

Stipulæ... cito caducæ. Capitula gemina axillaria vel terminalia, pedunculis dense atque breviter tomentosis, brevibus. »

Il est pour le moins étrange que Brongniart et Gris n'aient pas parlé de la fleur, puisque leurs types portent d'abondants capitules. Si l'on compare les dimensions, on voit qu'il y a encore identité entre les deux espèces :

Codia obcordata :

Entre-nœuds 8-22 mm.,
feuilles 5-11 cm. × 3-8,5 cm.,
pétiole 4-10 mm.,
capitule 4-7 mm.,
pédoncule 9-17 mm.

C. microcephala :

Entre-nœuds 12-20 mm.,
feuilles 5-6 cm. × 3,5 cm.;
pétiole 6-8 mm.,
capitule 5-6 mm.,
pédoncule 8-10 mm.

La synonymie des deux espèces est donc certaine et, par suite

de la priorité, le nom de *Codia obcordata* Brong. et Gris doit donc seul subsister.

13. *MONTROUZIERA SPHÆROIDEA* et *MONTROUZIERA SPHÆFLORA*.

Dès son arrivée en Nouvelle-Calédonie, Pancher envoya au Muséum une nouvelle *Guttifère* qu'il dédia génériquement au Père Montrouzier et pour laquelle, dans une lettre fixée à côté de l'échantillon, il proposait le nom de « *Montrouziera glandulosa*, à cause des cinq glandes du disque ou de *Montrouziera sphæroidea* à cause de la forme de la fleur ».

Planchon et Triana, dans leur mémoire sur la famille des *Guttifères* [*Ann. Sc. Nat., Bot., 4^e sér., XIV, p. 293 (1860)*], adoptèrent ce dernier binôme et le publièrent en indiquant comme types « Canala : Pancher, Vieillard, n° 181, in Herb. Mus. Paris. »

En 1874, Pancher, dans sa notice en collaboration avec M. Sebert sur les bois de la Nouvelle-Calédonie, décrit, p. 220, un *Montrouziera sphæflora* et indiqua, p. 273, comme types « Fournier et Sebert n° 24, Petit n° 24 ». Ceux-ci existent dans l'Herbier de Paris, y étant entrés lors de la disparition de l'exposition permanente des colonies en 1894 et consistent en deux échantillons florifères et deux fruits.

Les échantillons florifères sont identiques en tous points aux types du *Montrouziera sphæroidea* également en fleurs; du reste, en comparant les deux diagnoses princeps, on remarque que les seules différences consistent en ce que :

Le *Montrouziera sphæroidea* est un arbuste de 5-6 m. environ, à écorce « nigrescente », à feuilles obovales oblongues, tandis que le *Montrouziera sphæflora* est un arbre de 30-35 m., à écorce rougeâtre, à feuilles spatulées-oblongues (5 cm. × 12 cm.)

On voit que la principale différence réside dans la taille de la plante; mais Pancher ajoute que c'est un arbre « prenant toutes les grandeurs, selon la nature du sol, réduit dans les terrains arides à l'état de buisson fleurissant à une hauteur de 50 cm. Reste la question de la dimension des feuilles dont Pan-

cher ne dit rien dans la description manuscrite citée par Planchon et Triana. Les dimensions : 5×12 cm. (ce qui veut dire 12 cm. de longueur sur 5 cm. de largeur) ne s'appliquent pas plus aux feuilles des types d'une espèce qu'à ceux de l'autre, qui ont tous 4-10 cm. de longueur et 12-38 mm. de largeur; mais des échantillons recueillis par Deplanche et portant, de la main de Pancher, l'étiquette *Montrouziera sphaeræflora* Pancher, possèdent des feuilles mesurant $9,5 \text{ cm} \times 4,5 \text{ cm.}$, c'est-à-dire sensiblement les dimensions indiquées par Pancher. Il en est de même pour les fruits, qui sont décrits par Pancher comme mesurant 2 cm. (de diamètre?) et qui ont dans le n° 24 de Petit $4,5 \times 4$ cm., tandis que dans un autre échantillon, où ils sont « en fuseau », ils mesurent 3×1 cm.

En résumé, il n'existe aucune différence entre les deux espèces et le nom de *Montrouziera sphaeroidea* Pancher ex Planchon et Triana doit seul être conservé.

La confusion est du reste facile à expliquer : au moment où Pancher a créé le *Montrouziera sphaeræflora*, il n'avait plus entre les mains ses échantillons de 1858 et il ignorait probablement que Planchon et Triana avaient publié son espèce; mais il se rappelait seulement qu'il avait envoyé au Muséum une espèce de *Montrouziera* dont le caractère saillant était d'avoir la fleur sphérique.

14. PITTOSPORUM VERTICILLATUM, P. GRACILE, P. TRISTE.

Le Père Montrouzier, dans sa Flore de l'île Art [*Mém. Acad. Lettres, Sc. et Arts Lyon*, 1860, p. 178], décrit un *Pittosporum* nouveau, le *P. verticillatum*, mais en se contentant de donner la description de la feuille et d'indiquer que les inflorescences étaient grêles et plus longues que les feuilles : « pedunculi terminales, flabellati, folio longiores ».

Brongniart et Gris, en décrivant « plusieurs espèces du genre *Pittosporum* de la Nouvelle-Calédonie » [in *Bull. Soc. bot. France*, XI (1864), p. 187], donnèrent la description complète, d'après les notes de Pancher, du *Pittosporum gracile* Pancher. L'herbier du Muséum possède les types des deux espèces (Mon-

trouzier n° 4, Pancher, n° 680; Vieillard « Canala », n° 92; Vieillard « Ile des Pins », n°s 117 et 118; Deplanche, n°s 457 et 457 bis). Le n° 4 de Montrouzier, donné au Muséum par la Faculté de Médecine de Lyon, est dépourvu de fleurs; mais il existe un autre échantillon envoyé directement au Muséum par Montrouzier en 1868 : celui-ci ne porte que la mention « *Pittosporum* — fleurs purpurines en août »; et des fleurs. Il se rapporte identiquement au *Pittosporum gracile* Pancher et rien ne s'oppose à ce qu'on le rapproche aussi du *P. verticillatum* Montrouzier, dont il a les caractéristiques; les pétioles, il est vrai, ne sont pas longs (ils n'ont que 6 mm., alors que ceux du type de *Montrouzier* ont 12 mm.), mais ils sont jeunes et l'on peut voir de grandes variations avec l'âge dans le type du *P. gracile*, en particulier dans le n° 680 de Pancher.

On est donc obligé d'admettre que *P. verticillatum* Montrouzier et *P. gracile* Pancher ex Brong. et Gris, sont synonymes, ainsi que l'avait déjà indiqué M. Beauvisage dans une note manuscrite. Il faut encore y ajouter le *P. triste*, espèce inédite de Vieillard, représentée par un échantillon recueilli par Vieillard sur les collines des environs de Wagap, au bord des torrents, sous le n° 866.

Le nom de *P. verticillatum*, quoique plus ancien, ayant déjà été employé par Bojer (in Bouton, douzième Rapp. ann. Maur. (1842), p. 16) pour une plante de Madagascar, on doit donc prendre le nom de *P. gracile* Panch., ex Brong. et Gris.

12. A. GUILLAUMIN — Contribution à la flore de la Nouvelle-Calédonie.

III¹. Plantes recueillies par M^{lle} Kiener.

En 1875, M^{lle} Kiener, missionnaire protestante, faisait parvenir au Muséum une collection de plus de 400 plantes d'Australie et un petit fascicule recueilli en Nouvelle-Calédonie. Ces

1. Voir les n°s I et II (Plantes recueillies par M. Pennel à Bourail, et par Jeanneney à l'île des Pins) dans les *Annales du Musée colonial de Marseille*, 1911.